

Paris, le 23 septembre 2014

Mieux vivre sa maladie grâce au sport Swiss Life, 1^{er} assureur à prendre en charge l'accompagnement physique adapté des malades en affection longue durée

L'assureur Swiss Life lance un dispositif inédit pour favoriser la reprise d'une activité physique. En partenariat avec le Groupe Associatif Siel Bleu, expert reconnu de l'activité physique adaptée comme outil de prévention et bien-être, l'assureur met à disposition de ses assurés santé concernés par une affection longue durée¹ une offre de programme sportif personnalisé.

L'objectif ? Encourager et faciliter l'accès ou la reprise du sport pour améliorer le quotidien et prévenir les récurrences des assurés atteints d'ALD. Cette nouvelle offre concrétise l'engagement de Swiss Life pour une santé innovante et axée sur la prévention. Elle bénéficie de la voix de la célèbre cycliste Marion Clignet, qui parraine le dispositif et apporte son témoignage de sportive malade.

L'activité physique pour mieux vivre sa maladie et prévenir les récurrences

On compte aujourd'hui en France 9,5 millions de personnes en affection longue durée (ALD) (Source CNAMTS-DTES au 31/12/12), soit une personne sur six.

Pour améliorer le quotidien de ses assurés santé concernés, Swiss Life propose un dispositif inédit et innovant : la prise en charge totale d'un accompagnement personnalisé à la reprise du sport, en complément du traitement thérapeutique.

Cette offre prévoit un « Bilan Physique » à domicile afin d'analyser l'état de forme et le niveau de sédentarité du malade pour lui délivrer des conseils personnalisés.

« Le sport m'a offert une autre vie » Témoignage de la cycliste Marion CLIGNET

Double Vice Championne Olympique
Sextuple Championne du Monde

De quelle maladie souffrez-vous ?

A 22 ans, j'ai fait ma première crise d'épilepsie. Ma vie a basculé, rien ne serait plus comme avant...

C'est la maladie qui a fait entrer le sport dans votre vie ?

Oui, « grâce » à l'épilepsie : privée de permis de conduire, j'ai acheté un vélo pour continuer à aller travailler et garder mon indépendance. Puis, j'ai commencé à m'inscrire à des critériums, la compétition a suivi... et la maladie a été comme une « amphetamine », elle m'a toujours poussée plus loin.

Qu'est ce que le sport vous apporte au quotidien ?

Le sport a été essentiel pour ma « résurrection ». Bien avant les trophées, il m'a permis d'évacuer le mal-être de la maladie. Il m'aide à me sentir mieux malgré la fatigue liée aux médicaments.

Le sport redonne confiance en soi, il rend un certain contrôle sur sa vie : on bouge et on revit « comme tout le monde »... avec parfois un « petit truc » en plus.

Pourquoi cet engagement auprès de Swiss Life ?

L'incitation à l'action, l'accessibilité de l'offre sportive est clé. Cette offre va dans ce sens et permet d'en parler ! J'ai toujours souhaité partager mon expérience. Le sport m'a offert une autre vie, il peut le faire pour d'autres malades !

¹ Une maladie est considérée comme une affection longue durée, lorsque sa gravité ou son caractère chronique, éventuellement les deux, le justifient au regard du coût et de la durée du traitement

A l'issue du bilan et en fonction des préconisations, il peut bénéficier de **3 programmes au choix** :

- 4 séances **d'accompagnement individuel**,
- 1 trimestre en **cours collectif**,
- 5 mois **d'accompagnement à distance**.

L'activité physique : des bénéfices avérés sur l'amélioration de la qualité de vie des malades

A titre d'exemples :

- **Diabète** : l'activité régulière permet un meilleur contrôle de la glycémie chez les diabétiques. Elle a également un rôle déterminant dans la prévention des complications du diabète comme les infarctus du myocarde ou les attaques cérébrales. [Institut national de la santé et de la recherche médicale Activité physique - Contextes et effets sur la santé Expertise collective, synthèse et recommandation, Edition Inserm, mars 2008, 832 pages]
- **Cancers** : chez des femmes préalablement traitées pour un **cancer du sein**, une activité physique d'intensité modérée à intense au moins trois fois par semaine **diminue le risque de décès ou de récurrence de 30 à 50 %**. La pratique régulière aide les personnes diagnostiquées d'un cancer en rémission à se sentir moins fatiguées. Elle a un impact positif sur le moral et apporte un bien-être au patient [Source : HOLMES & coll (2005)]
- **Broncho-pneumopathie chronique obstructive (BPCO)** : l'activité physique est l'outil thérapeutique le plus performant dans le traitement des difficultés respiratoires. Elle réduit les handicaps liés à la maladie (essoufflement, fatigue, contrôle) et permet de **réduire de 40% le risque d'hospitalisation des malades atteints de BPCO**. [Sources : GRIFFITHS & Coll (2000) in LAURE Patrick, Activités Physiques et santé, collection L'essentiel en sciences du sport, éditions Ellipses, 2007) SALMANN & coll (2003) LACASSE & coll (2002)]
- **Maladies psychiatriques** : une publication portant sur les bienfaits de l'activité physique auprès d'une population souffrant de troubles mentaux sévères a souligné que les interventions individualisées et adaptées à des groupes spécifiques, prenant en considération des facteurs tels que l'âge, le sexe, le statut socioéconomique et culturel, l'état de santé, les obstacles à l'activité physique et la condition physique, se révèlent plus efficaces que des interventions impersonnelles. [Source : Richardson, C. R. et coll. (2005). « Integrating physical activity into mental health services for persons with serious mental illness ». Psychiatric Services, 56(3), 324-331]

Le Groupe Associatif Siel Bleu : un partenaire expert et reconnu

Pour la mise en œuvre de ce dispositif, Swiss Life s'est associé au Groupe Associatif Siel Bleu. Spécialiste de l'activité physique adaptée, l'association partage avec l'assureur cette volonté de faire de la prévention un enjeu de santé publique et accessible à tous.

Siel Bleu met à disposition de Swiss Life et de ses assurés :

- Son implantation nationale et de proximité (3700 lieux d'intervention)
- Les compétences d'une équipe de 400 professionnels : chargés de prévention, professeurs d'activité physique, tous diplômés et spécialisés en Activité Physique Adaptée assurant la qualité et le professionnalisme des activités proposées

Pour bénéficier du dispositif, les assurés peuvent simplement se manifester auprès du service client Swiss Life. Ils sont ensuite contactés par les équipes Siel Bleu pour fixer le rendez-vous de « bilan ». La synthèse et les préconisations sont adressées à l'assuré et à son médecin traitant. L'assuré contacte ensuite les équipes Siel Bleu pour s'inscrire au programme de son choix.

Pierre François, directeur général de SwissLife Prévoyance et Santé

« Nous sommes très fiers d'être les premiers à faire bénéficier nos assurés santé en ALD d'un accompagnement de proximité et de qualité pour la reprise d'une activité physique adaptée grâce à notre

partenaire le Groupe Associatif Siel Bleu. Ce dispositif s'inscrit dans notre démarche d'accompagnement et de prévention de nos assurés par des offres et services innovants. Le rôle de Swiss Life en tant qu'assureur santé va au delà du versement de prestations complémentaires de celles de la Sécurité Sociale. Nos assurés attendent d'être accompagnés dans les choix liés à leur santé. C'est la raison pour laquelle nous mettons à leur disposition un ensemble de services santé et d'information. »

Jean-Michel Ricard, co-fondateur du Groupe Associatif Siel Bleu

« Nous nous réjouissons de ce partenariat d'envergure noué avec Swiss Life tant sur le partage de valeurs et de vision que sur nos convictions communes quant aux bénéfices de l'Activité Physique Adaptée sur la qualité de vie des personnes atteintes d'ALD. La reconnaissance de l'activité physique adaptée comme une offre thérapeutique (non médicamenteuse) à part entière est notre cheval de bataille depuis des années. Nous sommes convaincus que l'activité physique, encadrée par des professionnels diplômés et spécifiquement formés, sera prise en compte par l'ensemble des acteurs de la santé en France, et au-delà des frontières, dans les années à venir. »

Ce dispositif de prise en charge de l'activité physique adaptée est financé par le fonds d'action sociale de SwissLife Prévoyance et Santé. Créé dans un esprit de solidarité et d'entraide, ce fonds d'action sociale est destiné à aider ses assurés à faire face à des difficultés particulières, notamment à la suite d'un problème grave de santé ou d'un accident, et entraînant des frais importants.

A propos de Swiss Life

Spécialiste en assurance des personnes, Swiss Life est un des acteurs de référence sur les marchés de l'assurance patrimoniale en vie et retraite et de l'assurance santé et prévoyance. Par son offre combinée d'assurance et banque privée, Swiss Life se distingue par son positionnement original d'assureur gestion privée avec une offre de services financiers qui lui permet désormais de couvrir l'ensemble des besoins de ses clients pour les aider à se construire un avenir serein. Ce cœur de métier est soutenu par des services de fidélisation clients que sont l'assurance dommage, l'assistance et les services à la personne.

A propos du Groupe Associatif Siel Bleu

Le Groupe Associatif Siel Bleu a été créé en 1997. Il utilise l'Activité Physique Adaptée avec pour objectifs la prévention santé et le bien-être des individus en situation de fragilité. Aujourd'hui, il a une présence nationale et compte 400 intervenants issus de la formation universitaire Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives (STAPS – option Activité Physique Adaptée) qui accompagnent 80 000 bénéficiaires par semaine. L'un des grands principes régissant les activités du Groupe Associatif est l'accessibilité financière de tous aux activités.

Contacts presse:

Agence Hopscotch Capital

Violaine Danet – 01 58 65 00 77, vdanet@hopscotchcapital.fr

Sophie Lhuillier – 01 58 65 20 19, slhuillier@hopscotchcapital.fr

Swiss Life

Véronique Eriaud – 01 46 17 27 27 – veronique.eriaud@swisslife.fr

Christine Varanne-Cosson - 01 46 17 38 98 - christine.varanne@swisslife.fr